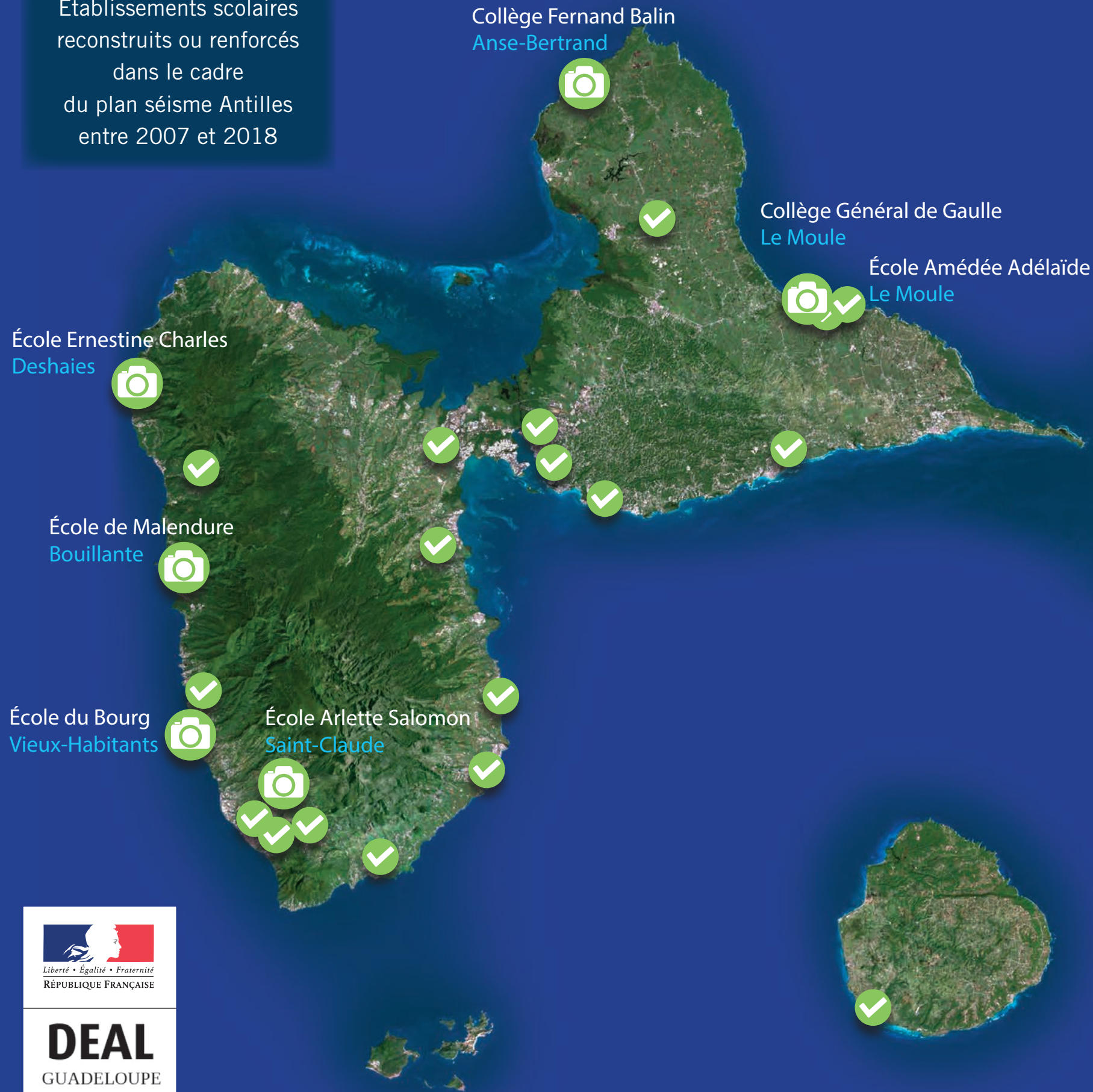


Face au risque sismique, la Guadeloupe se prépare

Établissements scolaires
reconstruits ou renforcés
dans le cadre
du plan séisme Antilles
entre 2007 et 2018



Des écoles et collèges vus du ciel

Les Antilles constituent la partie du territoire français où le risque sismique est maximal. En Guadeloupe, un séisme comparable à celui de 1843, qui ravagea Pointe-à-Pitre et fit des milliers de victimes, peut survenir à tout moment.

Afin de réduire l'impact qu'aurait un tel événement, le gouvernement a lancé en 2007 le plan séisme Antilles, qui s'articule autour de deux axes principaux :

- des opérations de reconstruction ou renforcement parasismique des bâtiments publics, qui concernent les établissements scolaires, les centres de secours, ou encore les logements sociaux ;
- des actions immatérielles de prévention : sensibilisation au risque sismique à destination du grand public ou des scolaires, formation des professionnels du bâtiment,...

Ce programme implique l'État, mais aussi les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs de la prévention des risques, dont l'engagement est primordial.

Voici, vus du ciel, sept établissements réhabilités dans le cadre du plan séisme Antilles. Leurs 2228 élèves sont désormais en sécurité face au risque sismique.

Plus d'informations sur :

<http://www.planseisme.fr/-Espace-Plan-Seisme-Antilles-.html>

La Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement remercie l'Office national des forêts pour les prises de vue aériennes.



© ONF (2018)

École Ernestine Charles, Deshaies
Reconstruite en 2016



© ONF (2018)

École de Malendure, Bouillante
Renforcée en 2017



© ONF (2018)

École du Bourg, Vieux-Habitants
Reconstruite en 2016



© ONF (2018)

École Arlette Salomon, Saint-Claude
Reconstruite en 2010



© ONF (2018)

École Amédée Adélaïde, Le Moule
Renforcée en 2013



© ONF (2018)

Collège Général de Gaulle, Le Moule / Conseil départemental Renforcé en 2016



© ONF (2018)

Collège Fernand Balin, Anse Bertrand / Conseil départemental
Mis aux normes parasismiques en 2017